

Présentation de la plateforme métropolitaine
« Ensemble pour le Grand Nancy 2026 - 2032 »
des candidats de la majorité du Grand Nancy
avec Mathieu Klein

SOMMAIRE

Une vision et un projet en commun.....	3
Une Métropole qui sait d'où elle vient	4
... et où elle va : cap sur 2052 !	4
Réaffirmer le fait métropolitain dans nos communes	6
« La Métropole c'est nous ! »	6
Incarnar une vision à la fois protectrice et humaine.....	6
Les projets structurants déjà engagés.....	7
Des aménagements au service des mobilités et du cadre de vie.....	7
Une alimentation durable au service de la santé environnementale du territoire	8
Urbanisme durable, énergie décarbonée et valorisation déchets : une métropole au rendez-vous des enjeux écologiques, au service de la qualité de vie et de la santé.....	9
Des projets partagés entre les communes : vers une nouvelle approche territoriale	10
Les projets en commun pour la suite.....	11
Sécurité : un axe fort de cette campagne	11
Eau : un bien commun et un enjeu stratégique pour l'avenir.....	11
Déchets : poursuivre nos efforts au service de la qualité de vie.....	11
Cohésion sociale & Santé : pour un plan de santé métropolitain	12
Habitat : des logements adaptés aux enjeux écologiques et démographiques.....	12
Transition écologique : prendre notre part.....	13
Développement économique : bâtir une nouvelle alliance entre entreprises et territoires	13
Attractivité & emploi : affirmer la place singulière du territoire	14
Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation (ESRI) : la Métropole du Grand Nancy accélérateur, assembleur et stratège.....	14
Métropole étudiante : capitaliser sur cette richesse grand-nancéienne	15
Culture scientifique & technique : contribuer aux enjeux démocratiques, nourrir le lien science-société	15
Sports, culture & événementiel : cultiver nos atouts.....	15
Une stratégie budgétaire maîtrisée et rigoureuse	16
Des comptes améliorés depuis 2020 avec une évolution positive de l'épargne brute et une diminution du taux d'endettement.....	16
Des dépenses maîtrisées	16
Pourquoi la dette a augmenté? pour le nouveau trolley principalement !	17

Une vision et un projet en commun

Le Grand Nancy a connu, en 2020 tout à la fois **une alternance inédite** et l'établissement pour l'ensemble du mandat d'**une gouvernance partagée** entre la majorité et la minorité.

Ces conditions nouvelles se sont inscrites dans **un contexte économique et politique parmi les plus instables et difficiles depuis la fin de guerre froide**, tant au plan national qu'international, au lendemain d'une pandémie mondiale qui a laissé des traces durables dans nos vies.

Six ans plus tard, alors que la Métropole du Grand Nancy fêtera ses 10 ans le 1^{er} juillet prochain, nous avons traduit dans le quotidien des habitants des vingt communes des engagements autour de la transition écologique, des mobilités, de l'innovation, de l'accès aux soins, de l'enseignement supérieur et la recherche, du développement économique, ...

Nous avons souhaité travailler à livre ouvert avec les actrices et acteurs du Grand Nancy pour écrire le **projet de territoire « Nancy 2025-52 »**, afin de projeter le Grand Nancy à 30 ans et associer l'ensemble des territoires du bassin de vie à la réflexion.

En effet, s'il demeure nécessaire de réinventer une **métropole des proximités**, il est également indispensable de **renforcer son attractivité nationale et internationale**, pour tirer vers le haut le territoire avec une vision stratégique qui élargisse et positionne le Grand Nancy au sein du Grand Est et de la Grande Région Européenne (Sarre, Rhénanie-Palatinat, Lorraine, Luxembourg, Wallonie), sur un projet commun dans le cadre du Sillon Lorrain, en collaborant avec le Sud 54 et les Vosges.

« Ensemble pour le Grand Nancy 2026 - 2032 » traduit cette volonté d'une métropole qui coopère, qui lutte contre la déprise démographique, qui attire plus de chercheurs, qui produit, qui innove mais aussi qui protège.

En 2026, le Grand Nancy est ainsi devenu une Métropole qui inscrit l'idée de la coopération avec les territoires voisins comme une réalité, avec **des coopérations tous azimuts** qui permettent d'agir ensemble sur le bassin de vie : agence de développement économique à l'échelle du sud Meurthe-et-Moselle, contrats de réciprocité avec les intercommunalités voisines, nouvelle délégation de services publics élargie à la première couronne pour le futur réseau de transport en commun, gestion collective de la valorisation des déchets, société d'économie mixte pour la production d'énergie renouvelables ...

Ensemblier à l'échelle de ses 20 communes mais aussi « hors les murs », **la Métropole est aujourd'hui un maillon incontournable pour mener à bien les transitions à l'échelle locale.**

Ce document donne des projections, des perspectives de récit et de projets à l'échelle du Grand Nancy. Il synthétise les éléments de compétence métropolitaine pouvant être utilisés ou déclinés à l'échelle communale au service d'un projet démocratique durable et solidaire.

Mathieu Klein et les candidats de la majorité métropolitaine

Une Métropole qui sait d'où elle vient ...

Le Grand Nancy porte aujourd'hui une double dimension :

- **La Métropole du quotidien et de la proximité** : le Grand Nancy de 2026 est le fruit d'un héritage ancien de coopération intercommunale.

District, communauté urbaine puis métropole : ces structures incarnent un besoin et une volonté des municipalités de mettre en commun et de porter à la bonne échelle les politiques publiques, pour répondre aux besoins quotidiens de leurs habitants (canalisation de la Meurthe dans les années 1980 par exemple).

C'est plus que jamais le cas aujourd'hui, avec les nombreux services à la population assurés par le Grand Nancy, depuis la gestion de l'eau, de l'assainissement, de la voirie, des ouvrages d'arts, des déchets, ou des transports...

Aujourd'hui comme hier, l'enjeu est de proposer un haut niveau de services publics aux usagers et aux communes.

- **La Métropole comme moteur de développement territorial** : loin de l'image qu'elle a pu renvoyer autrefois d'une Métropole « prédatrice » désireuse d'aspirer ses voisins, le Grand Nancy joue un rôle majeur pour l'attractivité de son bassin de vie et au-delà.

Locomotive du développement d'un vaste territoire sud meurthe-et-mosellan et lorrain, il s'agit pour le Grand Nancy d'assurer l'attractivité des fonctions métropolitaines dans un contexte de stagnation démographique, au bénéfice de tous.

... et où elle va : cap sur 2052 !

Adopté par l'assemblée métropolitaine en avril 2025, le **projet de territoire « Nancy 2025-2052 »** est une démarche structurante qui trace un nouveau cap à 30 ans pour le bassin de vie grand-nancéen.

Face aux **bascules écologiques, démographiques et démocratiques** qui constituent des mouvements à la fois profonds et rapides, ce nouveau projet de territoire s'appuie sur les ressources et savoir-faire locaux pour ancrer l'avenir et ouvrir le futur du Grand Nancy : hospitalité, audace, résilience et coopération.

Ces 4 axes dessinent une trajectoire de transformation déjà bien engagée :

- Miser sur nos capacités d'**hospitalité** pour accueillir chacun dans sa diversité (étudiants, migrants, entrepreneurs, etc.), prendre soin, cultiver les liens (du pas de la porte à l'autre bout du monde), en tirant parti de notre héritage lorrain et de notre positionnement européen ;
- Investir dans l'**audace** et les **compétences**, en s'appuyant sur nos pépites, nos savoir-faire pour créer de la valeur, produire et innover ;
- Faire le choix d'un **développement régénératif**, en alliant une action résolue pour lutter contre le réchauffement climatique, s'adapter à ses conséquences, protéger nos écosystèmes et développer nos autonomies ;
- Croire en la **démocratie vivante**, en appelant à la mobilisation collective des élus, citoyens et acteurs du bassin de vie grand-nancéen pour continuer à construire ensemble, malgré les turbulences extérieures, un avenir résilient et solidaire.

A travers le projet de territoire « Nancy 2025-2052 », c'est donc une troisième dimension de la Métropole qui s'enracine : celle de l'anticipation et de la prospective, pour répondre à des besoins qui émergeront dans le quart de siècle à venir, à la faveur du changement climatique, de la déprise démographique, du reflux démocratique ou de l'essor de l'intelligence artificielle.

Autant d'enjeux qui ne peuvent se penser dans un périmètre communal mais qui positionnent la Métropole dans une nouvelle fonction « R&D » des politiques publiques territoriales à inventer.

Le document complet à télécharger ici :

https://www.grandnancy.eu/fileadmin/fichiers/CONSTRUIRE_L_AVENIR/projet_de_territoire/20250418_Projet_de_territoire_Dossier.pdf

Et plus d'éléments sur la démarche ici :

<https://www.grandnancy.eu/construire-lavenir/projet-de-territoire>

Réaffirmer le fait métropolitain dans nos communes

« La Métropole c'est nous ! »

La Métropole est un pôle de développement et de stabilité, étroitement lié à l'échelon communal. Nous organisons. Nous stabilisons. Nous coopérons. Nous investissons. Nous faisons vivre la démocratie.

Si la Métropole n'est pas toujours connue et reconnue par les citoyens à sa juste valeur, elle n'en constitue pas moins un pôle de stabilité qui assure et rassure le quotidien. Le Grand Nancy n'est pas une île. Il a montré qu'un territoire pouvait rester un lieu de raison, de solidarité et de progrès dans un monde qui vacille.

A l'heure où l'Etat met les finances des collectivités en tension pour pallier ses propres errements, l'approfondissement de la coopération intercommunale constitue aussi une réponse au mur budgétaire qui vient.

Incarner une vision à la fois protectrice et humaine

La Métropole est une échelle pertinente, ni trop près, ni trop loin (contrairement aux régions devenues XXL) pour traiter efficacement les enjeux :

- **L'attractivité, le rayonnement économique, l'innovation et la création de richesses** qui forgent l'ADN du territoire, participent à son dynamisme et à sa transformation ;
- **L'engagement écologique** : face à la récurrence des événements météorologiques extrêmes (canicules, inondations, incendies, ...) ou aux crises énergétiques (cf. risques de black-out électrique suite à l'invasion russe en Ukraine), c'est bien à l'échelle du bassin de vie que s'effectue la prise de conscience des enjeux, la compréhension concrète des conséquences du changement climatique mais aussi la construction des réponses adaptées (désimperméabilisation, lutte contre les îlots de chaleur, boucles d'autoconsommations d'énergies renouvelables, etc.).
- **La solidarité et la cohésion** : les plus fragiles sont souvent en première ligne face aux transitions qui s'imposent à eux, c'est pourquoi il nous faut accompagner, protéger, coopérer pour garantir à chacun les moyens de traverser collectivement les transitions amorcées. La question de la cohésion sociale, de la capacité à faire société devient de plus en plus aigüe : en tant qu'élu local, il s'agit de construire un service public fort, qui constitue un rempart contre les effets des bascules.

Les projets structurants déjà engagés

Si le mandat 2020-2026 a d'abord pallié l'urgence (remplacement du tram Bombardier en fin de vie, remise en chantier des documents de planification laissés en jachère ...) et la gestion des crises (Covid-19, conflits internationaux, inflation, etc.), il a aussi remis le Grand Nancy et ses communes sur une trajectoire positive de transformation.

Si cette transformation se construit dans le temps long, les jalons posés constituent une base solide pour se projeter dans les mandats à venir.

Qu'il s'agisse de mobilités, d'alimentation, d'urbanisme ou d'aménagements, de nombreux projets structurants pour notre bassin de vie se dessinent dans les prochaines années.

Des aménagements au service des mobilités et du cadre de vie

Priorité numéro 1 du mandat 2020-2026, le **Plan Métropolitain des Mobilités** poursuit son déploiement après l'inauguration de la ligne 1 de **trolleybus** 100 % électrique, la **piétonnisation** du cœur métropolitain, l'**apaisement des circulations** et le développement de l'écosystème **vélo**.

Des aménagements qui visent tout à la fois à développer la part modale des transports en commun et des mobilités actives (vélo, marche à pied), redonner à la voiture sa juste place, apaiser et mieux partager l'espace public, améliorer l'environnement et le cadre de vie (végétalisation, désimperméabilisation, embellissement).

Parmi **les principaux projets déjà « sur les rails »**, on peut citer :

- **Développer, améliorer et décarboner l'ensemble des lignes du réseau Stan**, depuis les lignes de bus à haut niveau de service (BHNS) aux autres lignes, en commençant par la **ligne 2** qui dessert la métropole sur l'axe Nord-Sud (de Laneuveville-devant-Nancy à Laxou en passant par Jarville-la-Malgrange, Nancy et Maxéville) afin d'offrir un niveau de service équivalent à celui de la ligne 1.
- **Intensifier nos liens avec les territoires voisins** : l'extension (historique) aux intercommunalités voisines de la Délégation de Service Public (DSP) pour le futur réseau de transport en commun est un bon exemple des collaborations avec les territoires voisins qui se sont multipliées au cours de ce mandat et qui auront vocation à se développer davantage encore à l'avenir. Cette nouvelle DSP permettra d'améliorer la cohérence du réseau et favorisera le report modal.
- **Créer 2 000 places de stationnement** supplémentaires en parking relais pour les voitures, afin de favoriser le report modal vers les transports en communs et les modes actifs.
- **Améliorer la sécurité des parkings** en ouvrage pour les rendre plus attractifs.
- **Déployer plus de 130 bornes de recharge rapide pour les véhicules électriques** pour accompagner l'essor de l'électromobilité.

- **Étendre la gratuité des transports en commun aux personnes en situation de handicap, et pour toutes et tous les jours fériés.**
- **Mettre en place une tarification plus progressive** du réseau Stan en fonction des ressources, notamment pour les étudiants.
- **Organiser demain le Service Express Régional Métropolitain (SERM)**, qui doit permettre de mieux connecter la Métropole à son environnement régional, en développant la desserte ferroviaire de l'étoile de Nancy, en créant un véritable réseau de Cars Express centré sur Brabois et en améliorant les déplacements de la première couronne vers le centre de Nancy.
- **Rénover et métamorphoser nos cœurs de villes, en étendant les aires piétonnes du Grand Nancy**, en développant les modes actifs et en aménageant des espaces publics plus confortables et apaisés, pour une meilleure qualité de l'air et de vie.
- **Continuer à sécuriser les déplacements à vélos et déployer de nouvelles pistes cyclables** dans (et entre) toutes les communes. Un maillage fin, continu et sécurisé du territoire couplé au développement d'un bouquet de services (accessibilité, tarification, vélos en libre-service, Maison du vélo) contribuera à dynamiser l'écosystème vélo métropolitain.
- **Déployer un véritable « Plan trottoirs »**, autrement dit une stratégie visant à améliorer la « marchabilité » du territoire. Au même titre que la voirie, la Métropole engagera un diagnostic de l'état des trottoirs pour favoriser la réhabilitation de ceux en mauvais état

Une alimentation durable au service de la santé environnementale du territoire

Reprendre « la main » sur le contenu de nos assiettes constitue à la fois un enjeu de souveraineté alimentaire, de santé publique pour les habitants de nos territoires (et les plus jeunes d'entre eux en particulier), de reconnexion à nos biens communs (l'eau, les sols), de création de richesses et de valorisation de nos savoir-faire. 2 projets majeurs seront engagés dans cette direction dans les années à venir :

- **Créer un nouveau pôle alimentaire de référence avec le Grand Carreau**, futur marché d'intérêt local qui viendra constituer avant 5 ans une véritable cité de l'alimentation. 21 000 m² modulables accueilleront artisans, producteurs, commerçants, logisticiens, entreprises de la FoodTech et acteurs de la restauration collective :
 - un lieu de valorisation des productions locales à l'échelle du sud 54 et du Grand Est ;
 - un lieu vitrine de développement économique pour les filières, les acteurs d'innovation alimentaire, les agriculteurs et les entreprises de l'agro-alimentaire ;
 - un lieu de référence en matière de santé globale par la sensibilisation et la formation aux enjeux alimentaires de demain.
- **Construire une cuisine centrale intercommunale**, permettant d'augmenter la part de bio et de local dans la restauration collective, particulièrement dans les écoles. La cuisine centrale réunira 18 communes, le Département et la Métropole (qui se positionne comme facilitateur) pour produire 15 000 repas / jour.

Urbanisme durable, énergie décarbonée et valorisation déchets : une métropole au rendez-vous des enjeux écologiques, au service de la qualité de vie et de la santé

Si le mandat qui s'achève a permis d'assembler les différentes « briques » stratégiques que constituent (notamment) le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ou le Plan Local d'Urbanisme intercommunal habitat-déplacements (PLUi-HD), le mandat à venir entrera dans le vif de leur déclinaison opérationnelle afin de :

- **Massifier la rénovation énergétique des logements**, en poursuivant le déploiement du programme métropolitain de soutien à la rénovation en maison individuelle et en copropriété, via une ligne budgétaire pluriannuelle de 25 M€ et un appui technique des experts en efficacité énergétique de l'ALEC (agence locale de l'énergie et du climat).
- **Continuer l'effort de réduction des particules fines pour améliorer la qualité de l'air**, en poursuivant le dispositif de soutien au remplacement des chauffages au bois d'avant 2005.
- **Soutenir la conversion des véhicules électriques les plus polluants**, via un dispositif dédié et indépendamment des « stop-and-go » nationaux sur le sujet des zones à faibles émissions (ZFE).
- **Réduire la publicité dans l'espace public**, avec un nouveau règlement local de publicité intercommunal (RLPI).
- **Décliner le nouveau PLUi-HD** récemment adopté, notamment dans sa dimension de planification climatique afin de concevoir un urbanisme favorable à la santé, c'est à dire attentif au bruit, à la qualité de l'air, à la surchauffe urbaine et à la biodiversité en ville.
- **Poursuivre la lutte contre les îlots de chaleur** en poursuivant la végétalisation dans tous les aménagements
- **Créer des corridors de biodiversité** pour protéger les espèces animales et végétales.
- **S'appuyer sur l'unité de valorisation énergétique des déchets de Ludres pour en faire un outil vertueux de valorisation énergétique des déchets au service du territoire** ; la création en 2025 d'un Groupement d'Autorités Concédantes (GAC) avec 13 intercommunalités du sud 54 et de la Meuse constitue là encore un exemple des bonnes pratiques interterritoriales impulsées par le Grand Nancy.
- **Poursuivre le déploiement des réseaux de chaleur**, vertueux sur le plan écologique et économique.
- **Développer la production des énergies renouvelables, avec des boucles locales**, notamment grâce à la mise à disposition de tous les habitants d'un cadastre solaire permettant à chacun d'évaluer le potentiel de production de son patrimoine.

Des projets partagés entre les communes : vers une nouvelle approche territoriale

Les collectivités se voient souvent reprocher de travailler « en silo ». **Un des enjeux du prochain mandat sera au contraire de porter une nouvelle dynamique de coopération et de transversalité.** Comment ? En se projetant non pas à l'échelle d'une seule commune ou de la Métropole dans sa globalité, mais à travers des « **territoires de projets** », des périmètres flexibles permettant de monter des projets entre communes (parfois hors compétences métropolitaines), afin de mutualiser l'intelligence, l'expertise et les moyens.

De tels projets existent déjà, souvent initiés ou identifiés dans les réunions thématiques associant élus et techniciens des communes avec ceux de la métropole, avec de beaux échanges de pratiques à la clef (à l'instar du club écologie ou du club climat énergie dans le champ de la transition écologique).

Pour autant, plusieurs espaces en mutations cristallisent de nombreux enjeux qui appellent demain à une méthode de travail renouvelée :

- **Le nouveau « Brabois »** : la perspective du nouvel hôpital de Brabois, le déménagement et la reconversion de l'hôpital central avec le maintien d'un accès aux soins doit s'intégrer dans une vision d'ensemble, articulée avec la poursuite de la transformation du technopôle de Brabois vers un pôle d'excellence en recherche, santé, enseignement supérieur et activités économiques.
- **Les Rives de Meurthe-Nord** : de Maxéville à l'ancien site Alstom, les Rives de Meurthe seront mieux connectées grâce à de nouvelles passerelles dédiées aux mobilités actives et au projet innovant Urbanloop.
- Le Parc des Expositions Vandœuvre-lès-Nancy – Jarville-la-Malgrange : avec une reconfiguration pour créer une nouvelle entrée de ville.
- **Les quartiers « politique de la ville » NPNRU** : se mobiliser pour demander un « Anru 3 », se préoccuper des habitants de quartiers prioritaires.
- **Les centres villes à réinventer** autour de la ville du 1/4h, un programme de rénovation urbaine pour le Centre des Nations pour consolider la centralité métropolitaine de Vandœuvre-lès-Nancy.
- **Plaine Flageul à Tomblaine, Kléber à Essey-lès-Nancy, Saulxures-lès-Nancy ...**

Les projets en commun pour la suite

Sécurité : un axe fort de cette campagne

- **Moderniser la vidéoprotection** : on dénombre aujourd'hui 191 caméras dans le Grand Nancy pour 14 communes, contre seulement 129 caméras en 2020 (soit une augmentation de + 50 %). La droite annonce le chiffre loufoque de 500 caméras (qui supposerait de relocaliser le Centre de Supervision Urbaine - CSU - et de dépenser plus de 3 M€, 1 caméra = 10 K€). En contrepied à ces effets d'annonce, nous proposons une méthode qui a fait ses preuves : concertation étroite avec les communes, l'Etat et les forces de sécurité pour dimensionner les équipements au plus près des besoins.
- **Créer une police métropolitaine des transports et des déchets** en concertation avec les communes du Grand Nancy : face à la hausse de la fréquentation des transports en commun, pour conforter la protection des usagers, réagir beaucoup plus rapidement en cas d'incivilités sur les lignes et rassurer les conducteurs et les usagers. Cette police interviendrait aussi sur les incivilités en matière de déchets, pour mieux lutter contre les dépôts sauvages et sanctionner les contrevenants, à l'appui de la vidéosurveillance.
- **Mettre en place un service public de lutte contre les cambriolages** : diagnostic du logement, subventions pour les ménages modestes, etc.

Eau : un bien commun et un enjeu stratégique pour l'avenir

- **Expérimenter la tarification progressive de l'eau** avec des premiers mètres cube indispensables à la vie gratuits, puis une tarification progressive ensuite avec une majoration pour les gros consommateurs (solution à étudier qui implique une individualisation des compteurs et des dispositifs de compensation afin de ne pas pénaliser les familles nombreuses).
- **Réaliser un deuxième captage dans la Meurthe** : actuellement l'approvisionnement en eau potable des 260 000 grands-nancéiens (et nombreux de nos voisins) dépend d'un seul et unique captage sur la Moselle. Le projet de création d'un 2^e captage sur la Meurthe doit nous permettre de sécuriser notre approvisionnement en eau potable (en cas de pollution sur la Moselle), tout en poursuivant nos efforts de sobriété.

Déchets : poursuivre nos efforts au service de la qualité de vie

- **Expérimenter la tarification incitative des déchets** pour les communes volontaires.
- **Supprimer les bacs gris et verts sur tous les trottoirs** et les remplacer par des containers enterrés à proximité des habitations, tout en maintenant une collecte à domicile pour les personnes fragiles.

- **Créer une police métropolitaine des déchets** (cf. supra).

Cohésion sociale & Santé : pour un plan de santé métropolitain

- **Favoriser le déploiement des Maisons de santé** : Un soutien actif est déjà engagé autour des projets de Seichamps, Jarville, Vandoeuvre, Nancy, Saint-Max...
- **Déployer un Plan d'adaptation au vieillissement de la population**
- **Accompagner le parcours résidentiel à chaque étape de la vie**, en lien avec la compétence habitat
- **Développer une politique active pour prendre en charge les symptômes de la périménopause et de la ménopause**, sur le modèle de la maison SIMONE à Toulouse.
- **Proposer aux communes volontaires la mise en place d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)** sans transfert de compétence pour les questions structurantes afin de structurer notre dialogue vis à vis de l'ARS et du Département.
- **Déployer une stratégie au service de la santé environnementale** du territoire, avec un travail sur l'eau (dépistage des PFAS), la qualité de l'air (plan d'action qualité de l'air du PCAET) et des sols.
- **Mettre en place une tarification plus juste de l'eau et des transports en commun** (cf. supra).
- **Expérimenter une sécurité sociale alimentaire** qui puisse assurer à chaque citoyen un accès régulier à une alimentation suffisante et de qualité.
- **Impulser une grande alliance locale pour la santé** avec l'Université, l'hôpital et les professionnels pour ancrer sur le territoire les médecins que nous formons.

Habitat : des logements adaptés aux enjeux écologiques et démographiques

- **Permettre à chacun de se loger correctement, à des prix abordables, selon ses besoins tout au long de la vie**, en poursuivant l'effort de construction et de rénovation qualitative de logements sociaux.
- **Poursuivre l'aide à l'amélioration des logements, comme base d'une politique de transition solidaire**, la rénovation approfondie (efficacité énergétique, confort d'été, qualité de l'air, habitabilité) ayant des effets immédiats sur l'habitant : augmentant la valeur du logement, abaissant les factures énergétiques, et offrant des conditions de vie compatibles avec la santé, la vie sociale. Objectif : 10 000 rénovations globales soutenues en 2029.

- **Rénover énergétiquement le bâti public** à l'instar du plan d'amélioration énergétique du patrimoine (PAEP) métropolitain.

Transition écologique : prendre notre part

- **Structurer une maison de la transition métropolitaine** en transformant l'agence locale de l'énergie et du climat (l'ALEC) pour accompagner les habitants à mieux habiter, mieux se déplacer, mieux consommer (offre de service à construire avec une implantation/matérialisation en commune)
- **Accélérer la décarbonation de tous les usages**, des mobilités au bâti : vers un réseau de chaleur 100 % alimenté par des énergies renouvelables.
- **Produire plus d'énergies renouvelables** : solarisation (= implantation de panneaux solaires) du patrimoine métropolitain et communal, valorisation de l'électricité produite dans des boucles d'autoconsommation partagées, ouvertes à la participation citoyenne.
- **Mettre en place un schéma directeur énergies et réseaux** avec un objectif de résilience et d'attractivité énergétique qui se traduira par la recherche d'une plus grande autonomie énergétique et d'une plus grande sécurité du réseau.
- **Développer un réseau de froid** sur le modèle du chauffage urbain pour éviter de multiplier les climatisations individuelles qui aggravent le réchauffement climatique.

Développement économique : bâtir une nouvelle alliance entre entreprises et territoires

- **Faciliter l'installation de nouvelles entreprises**, avec une administration « business friendly » (cellule Permis de construire facilitante, Welcome office, ouverture des marchés publics avec clause de proximité, de réciprocité...), une offre foncière adaptée (un objectif de 13 000 m² pour de l'immobilier d'entreprise, 25 ha de foncier pour du développement économique sur les filières d'avenir avec un objectif de site clé en main).
- **Permettre le retour de l'industrie dans le Grand Nancy** dans les domaines des matériaux, des procédés, du numérique et de l'énergie avec le développement du projet Innovatech - Balins, véritable technopole métropolitain
- **Poursuivre la transformation du technopôle de Brabois** pour l'orienter et le spécialiser dans l'économie de santé : technologie pour la santé, bioprocédés, matériaux pour la santé
- **Renforcer le travail avec les réseaux territoriaux d'entreprises avec un nouveau pacte avec les ATP** (1 Association, 1 Territoire, 1 Projet) notamment autour des zones à impact positif, de solutions énergétiques communes, du développement des réseaux cyclables.

Attractivité & emploi : affirmer la place singulière du territoire

- **Améliorer l'accessibilité du Grand Nancy : obtenir le retour du train de nuit vers le Sud** et plus de trains et de cars pour desservir Nancy et Brabois.
- **Accompagner les innovations du territoire** en développant des filières stratégiques : santé, matériaux, énergie, IA...
- **Faire de Nancy la première « Métropole des Métiers d'Art »** en soutenant les savoir-faire des entreprises de la région.
- **Renforcer notre politique d'achat public au bénéfice des entreprises et commerces locaux** (notamment via le nouveau schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables, le SPASER).
- **Accompagner la création de vitrines de l'économie sociale et solidaire et du réemploi** en synergie avec la Cité du Faire à Jarville.
- **Développer le tourisme patrimonial, thermal et aussi fluvial** avec les aménagements du nouveau port Saint-Georges / Sainte-Catherine.
- **Accentuer la diplomatie économique du Grand-Nancy** à l'échelle européenne et internationale, afin d'attirer des talents et des investisseurs.

Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation (ESRI) : la Métropole du Grand Nancy accélérateur, assembleur et stratège

- **Soutenir les projets pédagogiques** des établissements d'Enseignement Supérieur.
- **Renforcer l'accompagnement des projets structurants** de recherche du territoire.
- **Faire du Grand Nancy une place forte de l'Innovation**, de l'idée à la Start-up.
- **Faire de la Maison de l'Innovation Technopolitaine le totem de l'écosystème d'innovation du Grand Nancy.**
- **Encourager l'innovation dans les PME** afin de maintenir le niveau de compétitivité des entreprises.
- **Doter la Métropole d'un budget d'appui à des projets prioritaires du territoire dans les domaines de la recherche.** Sur le mandat qui s'achève, les crédits dédiés à l'ESRI ont été doublés (de 5 M€ à 10 M€ entre 2020 et 2026), l'objectif pour le prochain mandat sera de + 50 %.

Métropole étudiante : capitaliser sur cette richesse grand-nancéienne

- **Créer une cité Internationale** permettant à la fois l'accueil et l'intégration d'étudiants et de professionnels internationaux, afin de mettre davantage en avant notre Métropole étudiante, une Métropole de la recherche tournée vers le monde.
- **Proposer un plan de mentorat** permettant l'entraide intergénérationnelle entre des acteurs du territoire, au profit de jeunes en insertion professionnelle.
- **Améliorer les conditions de vie et d'études** : restauration, hébergement, accès aux soins, déplacements, lutte contre les précarités.

Culture scientifique & technique : contribuer aux enjeux démocratiques, nourrir le lien science-société

- **Retisser les liens entre Sciences et citoyens** : « A quoi sert une université pour nos citoyens ? ». L'enseignement supérieur n'est pas seulement un coût, mais un investissement puisqu'un étudiant représente entre 12 000€ et 14 000€ par an de retombées pour le territoire.
- **Amplifier notre accompagnement à la Culture Scientifique, technique et industrielle** pour positionner le Grand Nancy comme Métropole des sciences pour tous.

Sports, culture & évènementiel : cultiver nos atouts

- **Démultiplier les grands événements fédérateurs** autour des 150 ans de l'Ecole de Nancy, des 550 ans de la bataille de Nancy, etc.
- **Faire rayonner les Fêtes de la Saint-Nicolas**, marqueur fort de notre territoire, vecteur de rayonnement et d'attractivité.
- **Conforter la plage des 2 Rives** : un lieu intercommunal qui remplit pleinement les attentes des grands nancéiens et pas seulement des plus modestes, îlot de fraîcheur et de détente qui réconcilie la ville avec son cours d'eau.
- **Expérimenter la baignade dans la Meurthe** à horizon 2028, en lien avec le travail actuellement mené sur la qualité environnementale de la rivière.
- **Conduire une réflexion globale sur les lieux de baignade et de rafraîchissement au sein de notre bassin de vie**, en lien avec les clubs aquatiques et les territoires voisins.

Une stratégie budgétaire maîtrisée et rigoureuse

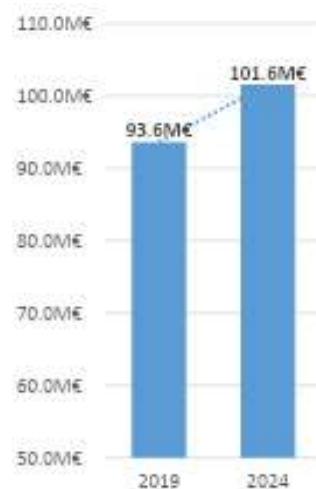
Des comptes améliorés depuis 2020 avec une évolution positive de l'épargne brute et une diminution du taux d'endettement

En volume, les budgets cumulés (budget principal et budgets annexes) de la Métropole représentent 719,6 M€.

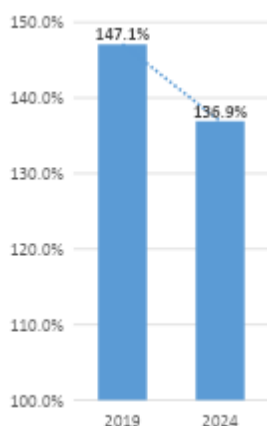
Avec 101,6 M€ d'épargne brute en 2024, la **Métropole connaît son plus haut niveau d'épargne depuis 10 ans** et dépasse pour la 2^{ème} année consécutive la barre des 100 M€.

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes et les dépenses, c'est un des indicateurs les plus pertinents pour apprécier la santé financière d'une collectivité, permettant d'investir et de rembourser la dette.

Avec 386 € par habitant, la Métropole a le niveau d'épargne le plus élevé de toutes les métropoles et le deuxième le plus élevé parmi tous les EPCI du Grand Est.



Evolution de l'épargne brute de la Métropole



Evolution du taux d'endettement de la Métropole

Le taux d'endettement mesure le poids de la dette par rapport aux recettes de fonctionnement.

En comparaison, il s'établit en moyenne à 66,8 % pour les communes et 91,7 % pour les intercommunalités. **Il était donc très supérieur à la moyenne de la strate en 2019.**

(sources publiques : Bercy / comptes administratifs MGN)

- **Le soutien massif à l'équipement et à l'économie locale : + 108 M€ investis sur ce mandat par la Métropole en 5 ans**

Des dépenses maîtrisées

- La Métropole a enregistré une hausse de ses dépenses de fonctionnement en raison du contexte inflationniste depuis 2020. Toutefois, le Grand Nancy a mieux maîtrisé cette augmentation notamment grâce à son plan de sobriété adopté en 2022, la limitant à 18 %, contre 22 % en moyenne dans les métropoles comparables.
- Les dépenses par habitant de la MGN restent supérieures d'environ 20 % à celles observées dans des métropoles de taille similaire. Cette situation, déjà présente avant 2020, tend cependant à s'atténuer entre 2020 et 2024, avec un écart qui s'est

réduit progressivement.

- **Une fiscalité locale injuste à réformer nationalement** : seuls un tiers des habitants contribuent aux impôts locaux directs depuis la suppression de la taxe d'habitation.

Le levier fiscal a dû être activé en ultime recours sur le mandat suite aux différentes crises subies.

Les couts supplémentaires subis sur les 4 premières années (crise sanitaire, inflation, mesures nationales,) : + 64 M€ à la Métropole. Le produit fiscal supplémentaire lié à l'augmentation du taux décidé en 2024 représente 5M€ par an.

- **La CRC dit-elle autre chose ?** Une rétrospective sur 10 ans a pour avantage de resituer les données dans un temps suffisamment long pour en tirer des constantes, des dynamiques et identifier les effets conjoncturels. Ce temps long explique la différence d'analyse par rapport à l'examen de gestion de la CRC dont la période s'est arrêtée en 2022 et 2023, année post crise covid, l'année d'amélioration des comptes s'est faite en 2024. La collectivité a su rebondir après le pic de crise 2020/2022, contrairement aux comptes de l'Etat soit dit en passant. L'épargne brute a augmenté de 17 à 20M€ en 2023 et 2024 par rapport aux trois années précédentes.

Pourquoi la dette a augmenté? pour le nouveau trolley principalement !

Le niveau de dette est élevé mais c'est **un héritage des précédentes mandatures**. Le stock de dette est réel s'établissant au dernier compte administratif adopté (2024) à 748,7M€ en 2024 et projeté à moins de 790M€ en 2026.

La dette par habitant, bien que supérieure à la moyenne, a évolué moins vite qu'ailleurs. En 2019, la dette par habitant du Grand Nancy (2 612 € / hab.) était près deux fois supérieure à celle des autres métropoles (1 380 € / hab.). Elle reste, en 2024, à un niveau élevé (2 919 €) par rapport aux autres métropoles (1 606 € / hab.). La dette métropolitaine s'accroît moins vite à Nancy (+ 11 %) que dans les autres métropoles (+ 16 %). Les six dernières années ont permis à la métropole de reprendre le contrôle de son endettement et de sa solvabilité.

Tous budgets MGN	CA 2019	CA 2022	CA 2024	2026 prévisionnel
Stock de dette	679,6M€	655,3M€	748,7M€	793,9M€
Evolution		-24,3M€ // 2019		+113,7M€ // 2019

La stratégie budgétaire a consisté à se désendetter les trois premières années du mandat pour pouvoir assurer les grands plans d'investissements et en particulier le Plan métropolitain des mobilités avec le remplacement du TVR obsolète pour un trolley 100% électrique. Le coût en investissement du trolley a représenté 110M€, montant qui correspond à l'augmentation du poids de la dette sur le mandat !

L'opposition pointe le poids de la dette ? rappelons donc les alertes de la CRC sur le choix du tram qui était totalement infinançable et aurait représenté +515M€ (et non +110M€) sur le mandat. Voici un extrait du rapport public de la CRC du 2 juillet 2020 :

[L'ex projet de tram] représente donc un montant minimal de 412 M€ HT, soit 515 M € toutes dépenses confondues et l'équivalent de huit années de dépenses d'investissement du budget principal. Ce montant est évalué « aux conditions économiques de janvier 2017 » : s'il intègre une marge pour aléas de 10 %, il n'intègre pas les révisions de prix, qui renchériront encore le coût définitif de l'opération. [...] en 2018, la métropole avait estimé que « [s]es capacités financières nettes pour ce projet sont de l'ordre de 200 M€ hors taxes maximum, soit environ 250 M€ en tenant compte des subventions espérées, de l'Etat et de la région principalement ».

En résumé la dette a augmenté principalement pour financer un trolley utile, l'opposition voulait un tram 5 fois plus cher non financé...

Enfin rappelons que le taux d'endettement, c'est-à-dire notre capacité à soutenir et rembourser la dette, a été amélioré par rapport à 2019. La dette a évolué moins vite qu'ailleurs.